



« **Il faut que tu dises WOW en 2026-27!** »

Le 30 juin 2026

Objet : rentrée 2026-2027 à l'école Saint-André-Apôtre

Bonjour,

Nous accueillerons votre enfant le jeudi 27 août à l'école Saint-André-Apôtre Annexe, située au 11015, rue Tolhurst. **Prenez notes qu'il n'y aura pas de transport scolaire le matin du 27 août, seulement le soir pour le retour à la maison.**

Tous les enfants doivent être accompagnés d'au moins un parent. Votre arrivée est prévue à 9h15 dans la cour de récréation. Les enseignantes seront présentes, accompagnées de l'éducatrice spécialisée, Emmanuelle Lafortune, de Mme Sylvie Auger, technicienne du service de garde ainsi que de moi-même, Gabriel Comtois, directeur adjoint, afin d'accueillir les élèves.

Nous profiterons de ce moment pour vous présenter le parcours en DGA, le fonctionnement de notre école ainsi que les services offerts, dont le service de garde. Cette rencontre d'information sera d'une durée approximative de deux heures.

À la suite de cette rencontre, vous pourrez retourner à la maison ou au travail. Les élèves demeureront à l'école jusqu'à la fin de la journée.

Les deux classes seront combinées jeudi et vendredi, votre enfant connaîtra son titulaire, lundi 31 août et recevra à cet instant la liste de fournitures scolaire.

Le lendemain, soit le 28 août, les élèves vivront une journée selon l'horaire régulier de l'école, débutant à 8h10. Le transport scolaire sera possible le matin et le soir pour le retour à la maison.

Quand?	Nous vous accueillerons vous et votre enfant le jeudi 27 août à 9h15 dans la cour de l'Annexe.
Comment?	« <i>Il faut que tu dises WOW en 2026-27</i> » Inspirés de la chanson à l'école 2026 « Faut que tu dises WOW ! » du groupe Bleu Jeans Bleu, nous accueillerons votre enfant comme une star le 26 août prochain. Vêtu d'un vêtement chic ou portant un accessoire le mettant en vedette (vêtement chic, lunettes de soleil, chapeau, cravate, nœud papillon, paillettes, etc.) nous souhaitons que votre enfant brille en ce début d'année et ce, toute l'année ! À travers ses apprentissages, les différents projets, à travers l'incarnation de nos valeurs à l'école, votre enfant se développera en savourant toutes ses réussites.

D'ici à la rentrée, nous vous souhaitons un merveilleux été en famille.

Au plaisir de se retrouver le jeudi 27 août prochain!
Cordialement,

Caroline Cloutier

Caroline Cloutier, directrice

Gabriel Comtois

Gabriel Comtois, directeur adjoint

Quelques informations...

POUR LE PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES À LA RENTRÉE

Vous recevrez la facture en début d'année. **Votre enfant ne doit pas apporter d'argent ou de chèque à l'école pour payer les frais scolaires.** Les frais scolaires devront être payés par internet ou directement à votre institution bancaire. Merci à l'avance de votre collaboration.

Procédure :

- Vous recevrez **l'état de compte** pour les frais scolaires **par courriel.**
- Vous vous servirez du **numéro de référence** qui apparaîtra sur l'état de compte pour effectuer le paiement.
- Très important, portez attention pour **faire le paiement à : CSSDM effets scolaires.** (Il ne faut pas confondre avec le service de garde.)

Pour les élèves qui dîneront à l'école

Votre enfant doit avoir soit un repas froid ou un repas en thermos.

Un service traiteur, *Le Doral*, sera offert. Vous aurez plus d'informations à la rentrée.